



COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

DIFFICILE ET INÉLUCTABLE, « LA MORT EST UNE EXPÉRIENCE HUMAINE »

C'est cette phrase qui accompagne l'action et les valeurs de cette jeune entreprise d'économie sociale. Malgré l'implantation de multiples coopératives funéraires dans les régions et localités du Québec depuis plusieurs années, celle de l'Île-de-Montréal est toute récente. Juin 2008 : assemblée de fondation. Septembre 2009: démarrage officiel de la coopérative. En deux ans, elle s'est acquis l'adhésion de quelque 1 300 membres à raison de 40 à 50 nouveaux membres par mois. Établie dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, la Coopérative funéraire de l'Île-de-Montréal dispense ses services à l'ensemble de la population de Montréal allant même jusqu'à Laval. En achetant deux parts d'une valeur de dix dollars chacune, chaque membre s'assure ainsi d'un rabais de 5 % sur tous les produits et services funéraires offerts par la coopérative.

Mme Claire Lapointe est la directrice générale de la coopérative. Détentrice d'un diplôme en administration des Affaires (MBA), elle a oeuvré dans le réseau coopératif pendant plus de trente ans : des coopératives d'aliments naturels, en passant par des coopératives de travail ainsi que la Fédération des Coopératives intermunicipales d'Habitation. Elle devient intarissable lorsqu'elle parle du milieu coopératif, « plus juste et plus équitable et qui, au lieu d'avoir pour cible le profit pur et dur, veille au mieux-être des collectivités et des personnes et contribue à tisser des liens d'appartenance et de solidarité dans les communautés » raconte-elle.

Grâce au travail acharné des membres du conseil d'administration qui pendant deux ans ont porté bénévolement le projet, la Coopérative a fait l'acquisition d'une bâtisse et procédé à un investissement de deux millions de dollars (2 000 000 \$) afin de parfaire ses installations et acquérir des équipements. L'édifice abrite trois salons d'exposition, une salle de célébration multiconfessionnelle, un columbarium intérieur et une salle de réception. Six employés y travaillent, dont trois à temps plein et trois à temps partiel.

« Notre complexe funéraire est un milieu vivant, discret, où les employés offrent une disponibilité sans pareille aux personnes et aux familles dans le deuil. Nous voulons que notre support et nos services s'accomplissent sans faux semblants, de la façon la plus simple et la plus naturelle possible », raconte Mme Lapointe.

Filaction est la première institution à avoir cru au projet en finançant l'acquisition

de la bâtisse et ce, avant même l'élaboration du plan d'affaires. Six autres partenaires se sont associés au projet, dont la Fédération des coopératives funéraires du Québec, le RISQ, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, Investissement-Québec, la Corporation de développement de l'Est de Montréal et la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

À plus long terme, la Coopérative funéraire de l'Île-de-Montréal compte étendre son champ d'action à d'autres quartiers de l'Île en créant un nouveau complexe dans le nord-est de l'Île préférentiellement situé à proximité d'une ligne de métro. Le projet va bon train et pourrait connaître son dénouement d'ici deux ans.

Les projections financières révèlent que la Coopérative sera rentable dans un avenir rapproché, tout en dispensant des produits et services funéraires de qualité, deux à trois fois moins onéreux que ceux des entreprises privées et accessibles à tous les types de revenus. Les valeurs de solidarité, de compassion, d'engagement et de transparence alimentent sans cesse l'âme de cette entreprise d'économie sociale, des valeurs humaines qui continueront à vivre.